

Image not found or type unknown



Location de cave - succession

Par **Titou0425**, le **27/02/2012 à 16:00**

Bonjour,rrnJe viens vers vous afin de vous poser une question. Voilà, ma mère louer a titre gratuit une cave afin que l'un de ses amis puisse exposer à l'abris ses machines agricoles. rnIl a alors fait des réparations en électricité chez ma mère. Aucune factures à l'appui. Ma mère étant décédée, il me demande maintenant une contre partie financière de ces actes. A t'il le droit? vous remerciant de vos réponses...

Par **Marion2**, le **27/02/2012 à 17:12**

Bonjour,rrnCette personne n'a jamais envoyé de factures à votre mère et il se permet de vous réclamer de lui régler ses interventions...rrnVous ne lui devez strictement rien et puisque ce Monsieur raisonne de cette façon, pourquoi ne pas lui demander la location de la cave de votre mère ?rrnVous n'avez rien à régler.rnCordialement.